

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes du département de la Gironde, le vendredi 7 juillet 2023 de 18h à 22h.

Situation actuelle :

Régime de sud-ouest très instable se traduisant par une aggravation orageuse notable abordant le Golfe de Gascogne en fin d'après-midi puis circulant vers le nord-est.

Une dégradation orageuse marquée est attendue en fin d'après-midi de vendredi sur le sud de l'Aquitaine, à son passage, on attend localement de violentes rafales de vent ainsi qu'un risque de grosse grêle.

Evolution prévue :

Dans la soirée, des orages concernent d'abord le sud de l'Aquitaine puis progressent vers le nord-est en perdant progressivement de l'intensité. Sous ces orages, sont attendus : de violentes rafales de vent (jusqu'à 110 km/h), de la grosse grêle, des cumuls de pluie localisés voisins de 20 à 30 mm en peu de temps sous de fortes intensités pluvieuses comprises entre 30 et 50 mm/h ainsi qu'une activité électrique marquée.

Un retour au calme progressif s'opère par le sud-ouest en cours de nuit.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Le préfet,
Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Justin BABILOTTE